

LE

PASSE-TEMPS

ET

LE PARTERRE

RÉUNIS

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

excepté pendant la fermeture des Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

ABONNEMENTS

Six Mois..... 3 fr
Un An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

V. FOURNIER, Directeur

ANNONCES

Annonces..... la ligne 0.50
Réclames..... — 1 »

SOMMAIRE

Causerie: Le Salon (5 ^e article)	Léon MAYET.
Echos artistiques.....	X...
Nos Théâtres.....	X...
Un Matin (Sonnet).....	Antonin LUGNIER.
Par ci, Par là.....	MAUPIN.
Jean Aicard et son théâtre..	***
Lettre Parisienne: Poissons- d'Avril.....	Georges ROCHER.
Messieurs les escrocs.....	Eugène FOURRIER.



CAUSERIE

Le Salon

(5^e ARTICLE)

Ernest ROMAN. — **Horace FONVILLE.** — **Gustave KARCHER.** — **FLIPSEN-PHILIPSEN.** — **Henri RAYNAUD.** — **Louis VOLLEN.** — **Camille BOUVAGNE.** — **Laurent ADENOT.**

Mlle Amable BOUILLIER. — **Marguerite BRUN.**

Comme on le verra plus loin, la lutte pour la médaille du Salon s'est circonscrite — cette année — entre trois de nos paysagistes les plus distingués : Mlle Bouillier, MM. Roman et Terraire.

J'ai déjà loué — comme il méritait de l'être — le double envoi de M. Terraire. Le grand paysage de Mlle Amable Bouillier : *Lac de Bach-Alp, Suisse* (n^o 78) occupe tout le panneau du fond de la

salle II. Très remarquée, pleine de poésie et d'émotion sévère, l'œuvre témoigne d'une connaissance approfondie des effets de la lumière et d'une hardiesse de pinceau rare chez une femme. Les animaux — comme on pouvait s'y attendre — sont supérieurement traités.

Les Châtaigniers de la Roussetière (n^o 422), de M. Ernest Roman, s'enlèvent merveilleusement dans la lumineuse transparence du ciel qu'illuminent les derniers rayons du soleil. Le paysage, solidement peint, a les qualités de large et pittoresque décor auxquelles l'artiste nous a — de longue date — habitués.

Le panneau de M. Horace Fonville : *Dans les montagnes de l'Estaque, aux Martigues* (n^o 211) s'impose à l'attention, moins par sa grandeur, que par la hardiesse de son exécution. Un sentier tracé dans le roc, avec des revers de belle verdure herbeuse et fraîche; un point, c'est tout.

Mais, où il faut louer l'artiste sans restriction, c'est de nous laisser entrevoir ce coin de montagne dans une perspective très étudiée et dans une atmosphère toute imprégnée du soleil du Midi.

Un diplôme d'honneur a été décerné à M. Fonville: nous applaudissons à cette distinction.

Dans les *Délaissés du Rhône près Vaulx* (n^o 280) et *Le Grand Chêne près la Boisse, Ain* (n^o 281), nous retrouvons M. Gustave Karcher avec la fraîcheur de l'impression et le sentiment vrai de la nature qui caractérisent son talent. Sans recherche apparente, sans recourir à l'emploi des procédés, il donne à ses paysages une séduction particulière.

Cette séduction se retrouve dans ses aquarelles : *La Saône près Villevert* (n^o 576) et *l'Ecluse* (n^o 577), toutes les deux d'un décor charmant, bien que,

dans la seconde, la prairie me semble d'un vert un peu cru.

La 3^e médaille qui vient d'être allouée à M. Karcher, est une faible récompense accordée à son mérite, et l'on peut s'étonner que cette récompense se soit fait si longtemps attendre.

Si mal placées soient-elles, les deux toiles de M. Flipsen-Philipsen : *Pointe de Bandol, Var* (n^o 249) et *Pêcheurs du Nord, Manche* (n^o 214) ne sauraient passer inaperçues.

Avec quelle facilité apparente, quelle impression exacte, l'artiste nous fait passer des eaux bleues de la Méditerranée aux flots glauques de l'Océan sur lesquels évolue toute une flotille de bateaux-pêcheurs surpris par le gros temps.

Il ne faut pas oublier que nous sommes ici en présence d'un de nos meilleurs peintres de marine, le seul peintre de marine, peut-être, que ayions à Lyon, nous étions donc autorisés à compter sur un envoi plus important. Souhaitons — pour l'an prochain — un pendant à la *Rentrée des barques à Ostende*, le superbe tableau acheté, l'an dernier, par la Ville.

Je tiens M. Henri Raynaud pour un des maîtres de la nature morte et pour un de ceux qui apportent le plus de goût dans l'arrangement de leurs compositions. Ceux qui n'ont pas oublié l'*Assiette cassée* de l'année dernière, cette fameuse assiette d'où s'échappaient des prunes alléchantes et juteuses, admireront les *Grenades et Raisins* (n^o 409), des grenades saignantes, des raisins blancs et noirs voisinant avec un vieux flacon dont un cachet trahit la marque d'origine; l'œuvre, d'aspect agréable, est supérieurement traitée. Je mentionnerai, pour mémoire seulement les *Cerises*

(n° 410), qui constituent, avec un morceau de pain et un verre de vin, un lunch que ne désavoueraient pas les apôtres de la tempérance.

Les raisins de M. Louis Vollen — *Vin blanc et raisins noirs* (n° 493) — sont appétissants au possible et son vin blanc, bien que présenté en des vases de cristal de forme quelque peu bizarre, me semble exquis. La grosseur des pêches me paraît — sinon exagérée — tout au moins exceptionnelle, mais quel velouté et comme l'on reconnaît, à l'exécution de ce tableau, une main expérimentée et un sentiment réel de la couleur !

M. Camille Bouvagne expose, sous la désignation de *Nature morte* (n° 84), un assemblage intéressant, fleurs, fruits, gibier, d'un bon dessin et d'une agréable coloration. Nous nous félicitons de voir cet excellent artiste revenir à notre Salon lyonnais qu'il avait déserté depuis deux ans ; son retour — du reste — lui aura été profitable puisque la Ville — nous dit-on — a inscrit son tableau parmi ses acquisitions

Le tableau de Mlle Marguerite Brun : *Soleils, Glycines et Boules de neige* (n° 95) a suscité d'assez vives critiques donnant raison, d'ailleurs, à l'axiome connu : On ne s'en prend qu'aux forts.

Il est certain que beaucoup se sont autorisés des œuvres absolument remarquables envoyées, depuis plusieurs années, par cette vaillante artiste, pour se montrer sévères à l'excès.

Tout en faisant quelques réserves sur la distribution de l'éclairage — encore, pour juger l'œuvre en toute impartialité, faudrait-il la voir en meilleure place — on ne saurait refuser à ce groupement plutôt trop copieux, du relief dans l'allure et de la justesse dans les colorations.

La *Fileuse bourguignonne* (n° 2) de M. Laurent Adenot, est assez mal placée au-dessus d'une des entrées de la salle V.

Elle méritait mieux, cette bonne vieille femme vue avec un mélange d'attendrissement, de bonne humeur, et véritablement fort intéressante. Cet intérêt est dû un peu au modèle, beaucoup à la façon dont la toile a été traitée. C'est quelque chose de très simple et de très sincère qui fait grand honneur à l'artiste, à cause de la sensation de vérité qu'on éprouve en regardant cette aïeule du pays de Bourgogne. Elle continue la série des envois précédemment faits à nos Salons annuels par M. Adenot : *L'Etang d'Argilly* (Côte-d'Or), *La Fille du Volaitier*, un *Donneur d'eau bénite*, etc. Le sympathique artiste a déjà obtenu

maintes récompenses hors Lyon ; quand Lyon suivra-t-il un exemple qui n'est que justice rendue ?

LÉON MAYET.

LA MÉDAILLE DU SALON

Les artistes lyonnais se sont réunis lundi, au pavillon de Bellecour, pour voter au sujet de l'attribution de la grande médaille du Salon de 1903.

Cette médaille n'a pas été attribuée, aucun artiste n'ayant réuni la majorité requise.

Voici comment se sont répartis les votes :

Premier tour : 101 votants

M. Roman.....	38	voix
Mlle Bouillier.....	31	—
M. Terraire.....	28	—
Bulletins blancs.....	4	—

Deuxième tour : 94 votants

M. Roman.....	42	voix
Mlle Bouillier.....	32	—
M. Terraire.....	17	—
Bulletins blancs.....	3	—

LES RÉCOMPENSES

Voici les récompenses attribuées hier aux artistes du Salon de Bellecour par le jury de peinture :

Diplôme d'honneur : M. Fonville.

1^{re} médaille : Mlle Olivier, MM. Perrier, Rouvière.

2^e médaille : MM. Million, Brunetton, Beauissier, Mlle Jetot.

3^e médaille : MM. Pouget, Répécaud, Mme Donneux-Guichard, Mlles Barriot, Mary Aub, Latil, M. Karcher, Mme Durand-Ducher.

Rappels de 2^e médaille : MM. Charretton, Perrachon Joseph, Mlle Humbert.

Rappels de 3^e médaille : Mlle Bovier-Lapierre, Mme Gauthier, M. Audras.

Mentions : M. Quillon, Mlles Crozier, Bernard, M. Debanne, Mlle Décanis, MM. Cadix, Ravut, Curtelin, Mlles Yéméniz, Cabanne, M. Pinguely.

3, Rue Lafont
"OLD ENGLAND" DE LYON
TAILORS



Echos Artistiques

Nos artistes : M. Azéma est engagé, pour la saison prochaine, à Nantes, en qualité de première basse chantante. C'est dans *Lohengrin* et *Roméo* que

doit débiter M. Scaremberg, à l'Opéra, dans le courant du mois de mai.

Dans la troupe d'opéra engagée à Béziers, par M. Taillefer, pour la saison de Pâques, nous relevons les noms de M. Galand et de Mme Fiérens.

Le tribunal de commerce de Toulouse vient de rendre un jugement qui ne manque pas d'intérêt. Voici dans quelles conditions.

Il y a deux ans, M. Labruyère envoya au journal le *Franc-Parleur* une note pour annoncer une représentation d'*Œdipe-Roi*, par M. Mounet-Sully et sa troupe.

Les deux rédacteurs se présentèrent au contrôle le jour de la représentation ; ils eurent beau se faire connaître, on leur refusa l'entrée.

Le directeur du *Franc-Parleur* envoya sa facture qu'on refusa de payer et, alors, assignation fut lancée.

Le tribunal, dans un jugement longuement et fortement motivé en droit et en fait, dit en substance :

« Attendu qu'il est d'usage dans la matière, par suite d'un accord tacite entre directeurs de théâtres et directeurs de journaux, que les insertions de réclames théâtrales se payent en billets d'entrée que, dans l'espèce, le refus de Labruyère, de payer en nature, c'est-à-dire en billets d'entrée, impliquait pour le *Franc-Parleur* le droit de présenter sa note ;

« On ne comprendrait pas que le directeur d'un journal, prié ou sollicité d'insérer une annonce-réclame, soit tenu de le faire sans recevoir une juste rémunération ; que, s'il plait au directeur d'un journal de se considérer comme suffisamment rémunéré par des entrées, il conserve le droit, sur le refus à lui fait de ses entrées, de réclamer le montant de son insertion.

« Par ces motifs, condamne Lajeunesse, dit Labruyère à payer au *Franc-Parleur* 84 francs pour prix de son annonce, 30 francs de dommages-intérêts et à tous les frais ».

La loi contre les congrégations inspire à un de nos confrères des réflexions pleines d'humour :

« On jouait, l'autre soir, à l'Opéra, *Roméo et Juliette*. La salle nous a paru anxieuse et préoccupée. On chuchotait à l'orchestre. On se demandait ce qui allait advenir des moines de l'Opéra ? Quelle attitude allait prendre vis-à-vis d'eux l'ineffable ministre que l'Europe nous envie ? Expulserait-il le Frère Laurent, ou lui accorderait-il l'autorisation ?

Et remarquez que l'inquiétude est légitime, si on traite les congrégations de l'Opéra comme celle du dehors, cela va jeter un grand trouble dans le répertoire. Que deviendra le cardinal de la *Juive*, va-t-on suspendre ses appointements ? Et les moines des *Huguenots* ou de la *Favorite* ? Et les nonnes de *Robert le Diable*, qui reposaient sous leur froide pierre, va-t-on vouloir les séculariser ?

Par bonheur, nous avons toute confiance en M. Dumay, le directeur des

cultes, nous savons qu'il ne permettra pas qu'on moleste ainsi le clergé théâtral, il s'intéresse trop aux choses du théâtre, lui qui fut autrefois presque auteur dramatique, puisqu'on lui a refusé des drames au Château-d'Eau, il y a une trentaine d'années et que, par son mariage avec la fille de Théodore Cogniard, il touche des droits d'auteur — par alliance — quand on reprend la *Biche au Bois* ou la *Patte à Coco* ».

8, Rue Lafont
"OLD ENGLAND" DE LYON
 TAILORS



NOS THÉÂTRES

GRAND-THÉÂTRE

La Presse lyonnaise est unanime à constater la bonne interprétation de *l'Or du Rhin*, dont la première représentation a été donnée le mardi 31 mars.

Nous donnons, d'autre part, en supplément, l'analyse de cet ouvrage considérable dont les études au Grand-Théâtre se sont poursuivies pendant deux mois et demi.

La création de *l'Or du Rhin* à Lyon, a été faite avec la distribution suivante :

MM. Vallier, Wotan; Cazeneuve, Loge; Seveilhac, Alberich; Vialas, Mime; Duffaut, Froh; Manent, Fasolt; Azéma, Fafner; Roosen, Donner; Mme Bressler-Gianoli, Fricka; Mlle Sterda, Freia; Mlle Gabrielle Dupré, Erda; Mme Erard a accepté de chanter par complaisance le rôle de Welgunde; Mlle Lassara, Voglinde; Mlle Gabrielle Dupré, Flosshilde.

Pour les représentations qui vont suivre le rôle de Loge, sera chanté alternativement par M. Cazeneuve ou par M. Otto Brisemeister, premier ténor de Bayreuth.

* * *

La représentation de gala organisée, pour le 3 avril, par l'Association de la Presse quotidienne lyonnaise, promet d'être des plus brillantes.

Rappelons que l'opéra de Wagner *Lohengrin*, compte parmi ses interprètes Mmes Raunay, Deschamps-Jehin, MM. Cossira, Noté et Vallier.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

La représentation unique de *Le Père Lebonnard*, que Silvain doit donner à Lyon, le lundi 6 avril, sera, pour notre ville, un véritable événement littéraire.

Nous n'en voulons d'autre preuve que le soin excessif apporté, par l'éminent sociétaire de la Comédie-Française et Mme Silvain, aux répétitions de cette œuvre maîtresse du poète Jean Aicard.

Un des critiques les plus autorisés de la Presse parisienne nous écrit à ce propos :

« Une reprise qui est, en vérité, une véritable création, car, par un destin singulier, le *Père Lebonnard*, ce chef-d'œuvre de Jean Aicard, cette tragédie bourgeoise, au plus excellent sens du mot, serait resté la pièce de l'illustre acteur italien Novelli, celle qu'il a promené de triomphe en triomphe, de capitale en capitale, celle qui faisait dire à une haute personnalité italienne : « Qu'il est regrettable, pour nos lettres italiennes, que *Lebonnard* ne soit pas écrit par un Italien, puisque ce rôle fait la gloire de notre acteur national ! », ce Père Lebonnard pourtant bien français — écrit en français et en bon français — va être créé à nouveau par Silvain, l'émule de Novelli, qu'il a dépassé, dans Louis XI, de l'aveu même de la critique italienne.

L'éminent sociétaire de la Comédie-Française et Mme Silvain, qui appartient aussi à la Maison de Molière, vont, avec l'autorisation de M. Claretie, faire une tournée qui promet d'être glorieuse avec le *Père Lebonnard*. Il commence par Lyon, cette seconde capitale de la France, où il trouvera, nous en sommes sûrs, de fins connaisseurs, partant d'enthousiastes admirateurs.

La troupe dont il s'est entouré est exceptionnelle ; nous donnons la distribution complète : Silvain, Lebonnard ; Mme Silvain, Mme Lebonnard (Mme Silvain, qui joue à côté de Mounet-Sully, Jocaste dans *Œdipe-Roi*, a créé le rôle de la pièce de Jean Aicard avec une sûreté de composition remarquable) ; Mlle Litty Bossa, Jeanne Lebonnard (Mlle Bossa du Vaudeville, obligamment « prêtée » à M. Silvain, par M. Porel, directeur du Vaudeville, qui tout en regrettant de devoir se priver des services de sa pensionnaire qui tient, dans *Heureuse*, la pièce en cours de représentations, un rôle important, sera heureux de la voir déployer dans Jeanne Lebonnard, tout son charme de femme jolie et intelligente) ; M. Castelli (de l'Ambigu et du Gymnase où il créa un des rôles de la dernière pièce d'Abel Hermant) jouera le « marquis », avec la noblesse et l'élégance que comporte le rôle. Les autres interprètes tous excellents, seront : Mlles Barty, Berthe Delval et MM. Joubé et Maudry. Depuis le 7 février, tous ces artistes ont répété — bien souvent soir et matin — l'admirable pièce de Jean Aicard ; le travail a été mené avec un entrain qui ne s'est pas démenti une minute, et c'est avec enthousiasme que Silvain se prépare à être admirable dans ce rôle qui lui convient à merveille, qu'il aime, et par lequel il balancera — sans doute victorieusement — le succès de l'illustre acteur italien. Un mot de Francisque Sarcey sur Lebonnard : « Ce Lebonnard est un type inoubliable de bonté », et le même regretté critique disait de la grande scène du troisième acte : « C'est une maîtresse scène qui a fait couler bien des larmes ! ».

Le samedi, 4 avril, à Asnières, près Paris, où il habite, Silvain donnera une répétition générale du *Père Lebonnard*, dans la

grande salle du gymnase municipal d'Asnières, mise à sa disposition gracieusement par la Municipalité d'Asnières. Ont répondu à l'invitation lancée par MM. Silvain et J. Aicard : MM. Paul Loubet, fils du Président de la République ; Georges Leygues et Ed. Lockroy, anciens ministres ; sénateur Bérenger ; Dumont, député de Mâcon ; comte Tornielli, ambassadeur d'Italie ; J. Claretie, administrateur de la Comédie-Française ; Roujon, directeur des Beaux-Arts ; Ch. Buyet, directeur de l'Enseignement supérieur ; Chapelain et Denys Puech de l'Institut et un grand nombre de hautes personnalités parisiennes. Ce sera une véritable « générale »... à l'ancienne mode ! »



UN MATIN

Dans l'éclat radieux d'un matin de printemps,
 Au jardin, où la brise entrouvrait les corolles,
 Nous tressions, tous les deux, des fleurs en banderolles
 Pour parer la beauté de vos joyeux vingt ans.

Oh ! qu'il est déjà loin, Madame, l'heureux temps
 Qui ne comptait pour nous que des minutes folles !...
 Le Présent a banni les visions frivoles,
 Les chagrins sont venus sur l'aile des autans.

Mais — ainsi que la nuit assombrissant ses voiles,
 Rend plus vive, à nos yeux, la clarté des étoiles —
 Les souvenirs lointains nous étant les plus doux,

Pour vaincre l'effroi lourd des automnes moroses,
 Et trouver du Destin moins cruel le courroux,
 J'évoque un clair matin, une femme, des roses !

Antonin LUGNIER.

8, Rue Lafont
"OLD ENGLAND" DE LYON
 TAILORS



Par ci, Par là !

La Cour de Cassation, jugeant en dernier ressort, a décidé dernièrement qu'il était défendu, et que nul n'avait le droit, de se faire rayer des listes électorales sans motif plausible.

Donc, quiconque voudrait ne plus être électeur saura qu'il s'expose, non seulement à une amende, mais encore souvent à une peine de quelques jours de prison.

Cet arrêt, par lui-même, est une des nombreuses joyusetés du code et de l'administration française ; car il est bon de faire remarquer, que si on n'a pas le droit de demander sa radiation des listes électorales, ce même code nous laisse la faculté de ne pas voter, ce qui revient au même.

Je sais bien qu'en étant rayé de la liste électorale, le nombre d'électeurs se trouve diminué et, par ce fait, la majorité, dans un scrutin, diminuée d'autant, ce qui peut amener une élection au premier tour, au lieu d'en exiger un second par la faute des abstentionnistes. Mais, au

deuxième tour, où la majorité relative est admise, le fait se trouve rétabli et la raison elle-même devient une manifestation anodine!

Alors, à quoi cela a-t-il servi?

Il serait bien plus sage et d'une utilité incontestable d'exiger le vote de tout électeur et de punir celui qui s'y soustrait sans raison majeure.

Et, par raison majeure, on ne devrait admettre que la maladie ou l'éloignement de plus de cinquante kilomètres du vote.

En dehors de ces deux motifs-là, tout individu qui ne remplirait pas son devoir de citoyen devrait être passible :

La première fois, d'une amende de cinquante francs.

La deuxième fois, d'une amende de cent francs avec affichage à la porte de sa mairie et ce pendant un mois;

La troisième fois, d'une amende de cent francs, de quarante-huit heures de prison et de la perte définitive de tous droits civils.

De cette façon on obtiendrait des élections qui seraient le reflet exact de la volonté nationale et dont personne n'aurait le droit de critiquer le résultat.

Mais jamais nos législateurs, qu'ils soient députés ou conseillers municipaux, ne demanderont une loi semblable, car la plupart n'ignorent pas qu'en le faisant, ils donneraient des verges pour se faire fouetter.

C'est pourquoi, tant qu'on n'aura pas forcé les citoyens à voter, le décret de la Cour de Cassation ne sera qu'une aimable fumisterie dont l'effet sera nul et qui ne prêtera qu'au sourire.

MAUPIN.

8, Rue Lafont
"OLD ENGLAND" DE LYON
TAILORS



Jean Aicard et son Théâtre

A la veille de la représentation du *Père Lebonnard*, par Silvain, il nous paraît intéressant de passer en revue les œuvres dramatiques de Jean Aicard.

Sa première pièce importante intitulée *William Davenant*, fut représentée, par la Comédie-Française à Londres, à Gaiety-Theater, en 1879. Le principal rôle était tenu par Got.

L'année suivante, la Comédie-Française représenta, à Paris cette fois, un acte de l'*Othello* d'Aicard, avec Mounet-Sully dans *Othello*, et Sarah-Bernhardt dans *Desdémone*.

Deux ans plus tard, Jean Aicard donnait, toujours à la Comédie-Française, quatre actes en prose, *Smilis*, dont le succès, selon l'expression du critique Joseph Montet fut « arraché » à un public et à une critique qui, partisans déterminés du naturalisme, alors à son apogée, jugèrent cette œuvre « d'un idéalisme trop bleu et trop tendre ». Mounet-Sully a souvent, depuis lors, manifesté le désir de reprendre, dans cet ouvrage, le principal rôle qui fut créé par Frédéric Fevre, ayant pour partenaires les Got, les Worms, les Reichenberg.

En 1891, la Comédie-Française se décida à donner enfin l'*Othello* qui, depuis vingt-cinq ans, attendait sa première représentation : *Othello* est resté depuis au Théâtre-Français.

Nous avons déjà annoncé qu'une pièce inédite de Jean Aicard : *La Légende du Cœur*, serait probablement jouée, au mois d'août prochain sur le théâtre antique d'Orange, par Sarah-Bernhardt.

D'autre part, les journaux de Paris nous apprennent que l'infatigable écrivain à lu, ces jours-ci, aux artistes du Gymnase une comédie en quatre actes intitulée : *Benjamine* qui a été aussitôt mise en répétitions.

C'est entre *Smilis* et *Othello* que se place ce *Père Lebonnard* qui fut reçu, en 1886, à l'unanimité, par le Comité de la Comédie-Française.

Deux ans plus tard, le *Père Lebonnard* était spontanément retiré par l'auteur, à la suite de certaines querelles de répétitions sur lesquelles il n'est pas opportun de revenir.

Portée au Théâtre-Libre, la pièce y fut jouée par Antoine et, selon le mot de Vitu dans le *Figaro*, la représentation « fut une ovation continue pour l'auteur ».

Mais, en ce temps-là, les pièces du Théâtre-Libre n'avaient droit qu'à une soirée unique et, bien qu'une tournée ait été organisée à cette époque, la pièce, en fin de compte, n'a eu à Paris qu'une seule et unique représentation.

Traduite en italien, et jouée par l'illustre acteur, Ermete Novelli, qui en fait, comme il le dit, son cheval de bataille, elle n'a pas eu moins de trois cents représentations et Novelli pense qu'il la jouera longtemps encore.

En présence de ce succès, la reprise en France semblait assurée. C'est le Comité Novelli qui en a pris l'initiative, en offrant le rôle du Père Lebonnard à Silvain, l'éminent sociétaire de la Comédie-Française. Silvain, qui tient au Théâtre-Français une des toutes premières places à côté de Mounet-Sully,

a fait certaines créations inoubliables, telles que le rôle de Louis XI.

C'est dans ce rôle de Louis XI, un des trois meilleurs de Novelli, que Silvain est allé hardiment se mesurer avec l'illustre acteur italien dans toutes les villes de la Péninsule. Cette tournée, qui eut lieu il y a trois ans, est restée glorieuse en Italie pour notre art français.

Silvain se propose, après la représentation qu'il donnera le 6 avril à Lyon et le 8 avril à Toulon, de porter le *Père Lebonnard* en Italie, comme il y a porté Louis XI. Nous assisterons donc au début d'un véritable match entre l'artiste français et l'artiste italien. ***

8, Rue Lafont
"OLD ENGLAND" DE LYON
TAILORS



Lettre Parisienne

POISSONS D'AVRIL

J'ai cherché dans des textes poudreux l'origine des « poissons d'avril », ces farces que, depuis des siècles, on a coutume de se faire le premier jour de ce mois. J'ai trouvé des explications diverses dont quelques-unes sont plausibles et la plupart invraisemblables, mais j'avoue que, tout compte fait, je reviens à peu près bredouille.

Celui-ci, en effet, se réfère à la pêche d'avril qui, paraît-il, est rarement abondante et qui laisse le pêcheur penaud — c'est bien tiré par les... ouïes, il me semble! —; celui-là remonte au temps où Charles IX changea la date du jour de l'an et l'avança d'avril à janvier, ce qui déçut les gens qui attendaient leurs étrennes et auxquels, par dérision, on ne donna plus, le 1^{er} avril, que des objets ridicules. Cet autre, enfin, va plus loin encore dans le passé, puisqu'il invoque Jésus, Ponce-Pilate et Caïphe.

D'après lui, on disait jadis et on devrait dire *passion* et non *poisson*, tout simplement en souvenir de la Passion du Christ arrivée, en effet, à cette date. Et, rappelant que Jésus fut, ce jour-là, promené par dérision de l'un à l'autre, il conclut en soutenant que de là vient notre habitude de nous renvoyer les gens dont nous voulons nous moquer.

Mon Dieu! si ça n'est pas vrai, c'est du moins vraisemblable. Je serais d'ailleurs assez disposé à croire que nos divers étymologistes ont raison et qu'à chacun d'eux il faut prendre une part de vérité :

le poisson à l'un, les cadeaux à l'autre, les promenades ridicules au troisième. Du reste, que la coutume vienne de cela ou d'autre chose, il faut convenir qu'elle est solidement ancrée dans nos mœurs et qu'elle donne souvent prétexte à des aventures amusantes, sinon charitables. Mais, n'est-ce pas la vie, et n'y a-t-il point, sans cesse, une moitié du genre humain qui se moque de l'autre moitié ?

Il y a d'abord les courses extraordinaires qu'on fait faire aux gamins naïfs, jeunes employés ou apprentis. Chaque administration, chaque corporation a les siennes. A la recettes des finances ou à l'enregistrement on enverra le petit commis demander au chef la voie hiérarchique; dans les ateliers de peintres et de sculpteurs, on fait chercher la pierre à affûter les pinceaux ou les bras de la Vénus de Milo; chez l'avoué, c'est la minute du jugement dernier; chez les menuisiers, c'est l'échelle à poser les plinthes; à la caserne, on envoie les bleus demander au chef le parapluie de l'escouade, le pivot de conversion, la clé du champ de manœuvres, la ligne de mire ou la trajectoire. Ou bien encore on leur donne un sac à fourrages avec l'ordre d'aller chercher au poste les bons de tabac de l'escadron.

Ailleurs, on envoie les naïfs acheter au mercier du fil à couper le vent; à l'épicière, de l'huile de cotrets ou de coude; au pharmacien, de la solution de continuité. Et comme il n'est de bonne farce qui ne dure, chaque commerçant se déclare démuné de l'article et envoie chez un confrère qui, bien entendu, repasse à un troisième. On fait comme cela le tour de la ville dans la matinée du 1^{er} avril. Il est des endroits, comme, par exemple, aux Halles de Paris, où des domestiques trop crédules vont de porte en porte, d'étalage en étalage, en se désolant de ne pouvoir trouver la denrée invraisemblable qu'elles ont mission de rapporter. Et vous pensez si la galerie s'amuse.

Somme toute, ces plaisanteries ne sont pas bien cruelles et quand celui qui en fut l'objet s'aperçoit qu'il a été berné, il est généralement le premier à en rire. Mais l'imagination des farceurs s'ingénie à découvrir des poissons d'avril plus raffinés.

Il y a quelques années, M. Turquet était à la veille de se présenter aux élections législatives à Paris. Le matin du 1^{er} avril, les habitants de l'arrondissement trouvèrent, dans un journal, une proclamation, signée du candidat, qui les plongeait dans la stupéfaction la plus profonde. C'étaient les déclarations les plus extravagantes, la profession de foi la

plus contraire à ce qu'on attendait. La surprise ne cessa que devant la protestation indignée de M. Turquet, victime d'un fumiste qui avait trompé, du même coup, le journal en question.

L'année suivante, la presse du soir publia une lettre de M. Maujan donnant sa démission de député de la Seine. La chose était vraisemblable, car M. Maujan venait de subir, à la Chambre, un échec retentissant et la lettre semblait fort sérieuse. Ce n'était cependant qu'un poisson d'avril.

Il y a également quelques années, arriva, chez un notaire de Neuilly, près Paris, un petit bossu porteur d'une convocation parfaitement libellée et signée pour « affaire de succession ». L'officier ministériel était absent et le visiteur dut attendre. Quelques minutes s'écoulèrent. Soudain un deuxième personnage fit son apparition. Même lettre et... même bosse. Il s'installa en face de l'autre et les deux pauvres diables s'examinaient du coin de l'œil, un peu surpris, mais point défiants. Quand un troisième bossu entra, puis un quatrième, puis dix, puis dix encore. Bref, quand le notaire revint à son étude, ils étaient trente, bosse à bosse, qui réclamaient des héritages. Est-il besoin d'ajouter que les lettres étaient apocryphes et qu'il s'agissait tout bonnement d'une farce assez cruelle.

Mme Sarah Bernhardt a été victime d'une plaisanterie à peu près identique. Priée, par un notaire, de passer à l'étude le 1^{er} avril, pour affaire d'héritage, elle se vit remettre une enveloppe qui portait cette mention : « A remettre le 1^{er} avril 19... ». Elle l'ouvrit et lut ces seuls mots : « Madame, j'ai l'honneur de vous annoncer que vous avez hérité... du génie de Rachel ». On dit que l'actrice fit une tête : je n'en doute pas.

Il est des farces qui sont restées célèbres, telle celle faite par l'*Evening Star*. Le 31 mars 1846 il annonça, pour le lendemain, une exposition d'ânes dans la Salle d'Agriculture d'Islington. Une foule d'amateurs s'y rendirent et constatèrent, un peu tard, qu'en fait d'ânes, il n'y avait qu'eux-mêmes !

Souhaitons que nos poissons d'avril ne nous causent pas plus de tort et qu'il ne prenne jamais à quelques bons amis la fantaisie fâcheuse de nous envoyer un corbillard et ses croque-morts, douze bains chauds, des vols-au-vent, ou, si nous sommes célibataire, des bonnes d'enfants et des nourrices.

Georges ROCHER.

 Flassard 1^{re} Marque DE LYON

Éternelle Jeunesse par les **Produits de Mme Lutwig** :
CRÈME LUTWIG pour le teint et les rides, 1 fr. 25 —
SÈVE ORIENTALE pour les soins de la chevelure (arrête en 8 jours la chute et ramène les cheveux blancs à leur teinte naturelle), 2 fr. — **LOTION ORIENTALE** pour développer et raffermir les seins. — Consultations gratuites d'hygiène et de beauté.

— Rue de la République, 65 —



Chronique Musicale

Charmante séance musicale, dimanche passé, dans les salons de Mme Cornier-Lapret, le distingué professeur de piano qui, chaque année, offre aux familles de ses nombreuses élèves une très intéressante audition générale permettant d'apprécier les progrès accomplis, en même temps qu'elle stimule fort heureusement les jeunes émules, appelées à témoigner ainsi de leurs efforts et de l'intelligente direction qui y préside.

Cette récente réunion a permis, en effet, à un auditoire de choix d'applaudir aux remarquables résultats obtenus — à des degrés divers, suivant l'âge et les aptitudes des jeunes virtuoses — par l'excellente méthode de Mme Cornier-Lapret, dont l'influence se manifeste par les plus précieuses qualités artistiques inculquées à la gracieuse phalange dont elle guide les études avec une maîtrise, un zèle et un succès dignes des plus vifs éloges.

Depuis les mignonnes débutantes jusqu'à certains talents juvéniles en pleine floraison, nous avons pu suivre graduellement, en passant par toute la gamme des transitions, l'attrayante progression des leçons données par l'éminent professeur, formant à son école toute une génération de brillants sujets qui lui font réellement honneur par l'agilité du doigté, la correction du mécanisme, le sentiment des nuances, la pureté du style et l'élégante vigueur d'exécution constituant les caractéristiques mêmes du magistral enseignement de Mme Cornier-Lapret.

A. G.

LA CRÈME SIMON est la meilleure des Crèmes




NICE

Première représentation d'*Hersilia*, ballet en 4 tableaux de A. Mortier et d'Ambrosio. *Hersilia*, c'est la sirène, la prometteuse d'amours rares en lesquels les humains croient assouvir leurs impossible rêves. Elle excite le désir, sans cesse renaissant, jamais satisfait, le désir dont on meurt.

Au premier tableau elle apparaît, cette fragile ondine, capturée dans le filet du pêcheur Bruno. Et voici qu'il oublie derechef sa fiancée Eléna, ne souhaite que garder le précieux butin, lui enlève ses nageoires et l'emène dans sa chaumière.

Le 2^e tableau nous montre une délicieuse scène de séduction où la sirène attire et repousse. Et la musique caresse, se défend,



CRÈME SIMON
POUDRE
SAVON

† Sont adoptés par les
Dames du monde entier pour
adoucir, velouter, blanchir
la peau du visage et des mains. †
Se méfier des contrefaçons et imitations

**C^{IE} AMERICAINE
DE CHAUSSURES**
45, rue de la République, LYON
(en face les Magasins des Deux Passages)

ARTICLES DE LUXE DERNIER GENRE
DEUX PRIX SEULEMENT
7 fr. DAMES — 9 fr. HOMMES

A LA
GRANDE MAISON

Place de la République

ACTUELLEMENT

jusqu'à fin mars

SÉRIE EXCEPTIONNELLE

COMPLET 33 fr.
forme VESTON
HAUTE NOUVEAUTÉ



est sensuelle et pudique. C'est d'une grâce exquise. Le pêcheur, ensorcelé, va suivre Hersilia dans son domaine.

Au 3^e tableau, une mise en scène des plus artistiques nous montre l'Empire des Sirènes; certaines sommeillent dans de béantes coquilles de nacre, d'autres, souples et gracieuses, dansent, parées de fleurs marines. La musique se fait insidieuse. Hersilia s'alanguit et Bruno est définitivement ensorcelé. Aussi, au 4^e tableau, le voyons-nous se précipiter, affolé d'amour, dans l'eau du lac, à la suite de l'ondine. Et le peuple des pêcheurs, épouvanté, n'ose le secourir. Seule Eléna, la fiancée, parce qu'elle aime, et pardonne, ou peut-être parce qu'elle veut l'enlever à l'autre, part en barque, et reprend ce Bruno infidèle.

Une danse gracieuse célèbre le triomphe d'Eléna et Bruno, repris à la sirène... retournera sans doute la trouver — Mais le ballet se termine sur la vision très pure de l'amour permis. Sur ce thème charmant M. d'Ambrosio a écrit des phrases émouvantes et distinguées. Il se montre, une fois de plus, un artiste sincère. *Hersilia* obtient un réel et légitime succès.

Renée D'ULMÈS.



MESSIEURS les ESCROCS

Il n'est pas de gens plus faciles à duper que les honnêtes gens; incapables de commettre une fourberie, ils ne peuvent pas se figurer que l'on peut les tromper; ils croient sur parole le premier escroc venu.

Les chevaliers d'industrie n'ont pas besoin de se mettre en frais d'imagination; il leur suffit d'être bien mis et d'avoir de l'aplomb.

Au récit de certaines escroqueries d'une simplicité enfantine, chacun s'écrie :

— Est-il possible d'être si naïf que cela !

— Ce n'est pas moi que l'on roulerait de cette façon !

C'est une erreur; un coquin ne s'y laissera pas prendre, un brave homme tombera dans le panneau le plus grossier.

Un honnête négociant de la province se trouvait de passage à Paris pour ses affaires, lorsqu'il fut surpris par une averse, rue de Rivoli.

Un monsieur très bien mis l'accosta :

— Comment, monsieur, lui dit-il, vous sortez par un temps pareil et vous n'avez pas de parapluie ?

— Non, monsieur, répondit le négociant; quand j'ai quitté l'hôtel, le ciel était pur, et je n'ai pas pris mon parapluie.

— Monsieur, reprit l'inconnu, je vois

que nous nous dirigeons du même côté, permettez-moi de vous offrir le mien.

Après s'être fait un peu prier, le négociant accepta.

— Je suis vraiment confus, monsieur, dit-il; je ne voudrais pas abuser de votre obligeance.

— Cela ne me dérange en aucune façon; ce sont des petits services que l'on doit se rendre.

— Monsieur, dit le négociant, j'ai beaucoup voyagé, non seulement en Europe, mais aussi en Amérique; je n'ai trouvé nulle part autant d'urbanité, de cordialité que chez les Parisiens. Ils sont toujours prêts à vous être agréables. Vous pourriez vous promener longtemps à Londres ou à New-York, par une pluie battante, avant qu'un passant vous offre de partager son parapluie.

— Il est vrai, ajouta l'inconnu, qu'à Paris, on est moins égoïste qu'en province et que partout ailleurs. Monsieur est sans doute dans les affaires? demanda-t-il.

— Négociant en soieries, dit le commerçant; je suis à la tête d'un grand magasin de nouveautés à Rouen.

— Moi, je suis agent de change, dit l'inconnu en remettant sa carte au négociant, qui lui tendit aussitôt la sienne; si je peux vous être utile, je me mets à votre entière disposition.

Le négociant le remercia chaleureusement.

— J'ai de nombreux clients, reprit l'inconnu, auxquels je fais gagner beaucoup d'argent; ma position me permet de connaître à fond les dessous de la Bourse et je joue presque à coup sûr.

— Je suis enchanté d'avoir fait votre connaissance, dit le marchand, et je serais très heureux de profiter de votre expérience. Je n'entends rien aux opérations de Bourse.

— En ce moment, dit sur un ton confidentiel l'inconnu, la saison est propice, je prévois une affaire superbe; pour vous être agréable et pour commencer nos relations, je veux vous en faire profiter. Avec deux mille francs, on peut réaliser dix mille francs de bénéfices; confiez-moi la somme qu'il vous plaira.

Le négociant n'hésita pas un instant et remit trois mille francs à sa nouvelle connaissance.

— D'ici à huit jours, monsieur, je vous garantis de onze à douze mille francs de gain.

Ils entrèrent dans un café.

L'agent de change quitta le négociant, sous prétexte d'acheter des cigares et, naturellement, ne revint plus.

(à suivre)

Eugène FOURRIER

BIBLIOGRAPHIE

GUIDE DE NICE (I)

Par Renée Tony d'ULMÈS.

A mesure qu'un artiste vieillit, quel que soit l'art qu'il cultive, ce qui l'intéresse le plus c'est la difficulté vaincue. Cet intérêt, je le trouve dans le livre de Renée Tony d'Ulmès.

Faire un livre qui est à la fois un précis d'histoire, une étude de mœurs, un guide littéraire dans lequel se dessinent tour à tour sous vos yeux charmés un paysage poétisé, une scène imprévue, une coutume locale, un salon mondain, un théâtre ou une fête populaire, tout cela posé à son point lorsque plus de brièveté deviendrait sécheresse, lorsque plus d'insistance laisserait en vérité c'est une œuvre curieusement exceptionnelle. Et, au milieu de chapitres si divers, comme il est bien lié le lien qui les unit, comme tout prend sa place et son relief, comme la lumière et les ombres sont distribuées avec goût! J'en veux donner le secret qui peut-être fera jeter les hauts cris à plus d'un habitant de Nice.

Renée Tony d'Ulmès a pu mettre tout à son plan dans ce pays admirable, parce qu'elle n'y est pas née, que rien ne s'y est banalisé à ses yeux, qu'elle a vu chaque chose avec du recul dès la première heure, que chaque objet dans ses contours a pris sa proportion en son esprit tel qu'il lui est apparu pour la première fois superbement.

Lorsqu'elle s'est dit: « ceci est très beau », c'est parce que tout à coup elle en a été frappée, que tous les aspects de la vision lui sont apparus en même temps et qu'elle a pu en rendre l'impression avec toute la puissance ressentie.

Faire une analyse de ce livre serait lui enlever la vie qui court, captivante, à travers ses pages. Dans « NICE » la ville belle entre les belles est chantée, décrite et dépeinte comme il doit lui plaire de l'être.

Saluons, avec Renée Tony d'Ulmès, son étendue qui se déploie en superbe éventail, ses montagnes qui se baissent un peu pour laisser voir le sommet étincelant des Alpes neigeuses; mesurons du regard la promenade sans limite qui contourne son golfe du vieux port au Var; montons au château, socle merveilleux d'un monument qui semble s'être élevé la ville de Nice, pour pouvoir se contempler dans toute son élégance; que nos yeux parcourent les triples rangs de ses villas, perles rares montées en collier sans rival; aimons la ville où fleurit l'orange, où mûrissent tous les fruits d'or, où se balancent les palmiers africains par milliers, qu'enveloppe l'infini bleu du ciel et que baignent les eaux chantantes de la mer azurée.

Juliette ADAM.

(I) Un joli volume in-16 carré, couverture en couleur, nombreuses illustrations, prix 1 fr. 50. Edition de la Plume, 31, rue Bonaparte Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ

48, quai Voltaire, Paris.

Sommaire du numéro 2401 du 4 avril 1903 :

Le dimanche des Rameaux. — Saint-Cyr : Inauguration du Monument funéraire ; Revue de l'École devant la Statue ; Remise des décorations ; le Ministre de la guerre saluant le drapeau. — Naufrage de la « Vedette » revenant de Monaco. — Macédoine : Uskub ; Prison de la ville et prison de Salonique. — L'hippodrome de Saint-Ouen. — L'Alsace : Mulhouse : Eglise Saint-Etienne ; Maison de Mathieu Mieg ; L'Hôtel de Ville ; Tour de Bollwerck ; Musée des Beaux-Arts ; Boiseries de Louis XVI. — Etats-Unis : Traîneaux automobiles ; Colonnes d'eau pour l'extinction

des incendies ; La Chine se modernise ; un Ministre des Affaires Etrangères ; Art et curiosité ; M. Ferrouillat ; le Vice-Amiral Courrejolles ; M. Delarbre. — Echecs par M. D. Janowski. — Roman illustré : *La Proie de l'Ombre*, par M. Gérard de Beau-regard.

Le numéro : 50 centimes.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la famille

Paris, 56, rue Jacob

Publié sous la direction

de Mme Emmeline Raymond

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée* publie chaque année contiennent 52 gravures coloriées sur la 1^{re} page, plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de mode, de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24 feuilles de patron en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux vêtements d'enfants ; des chroniques, des recettes etc. Les romans illustrés peuvent être reliés à part

ABONNEMENTS. — Avec gravures coloriées, un an, 14 fr. ; 6 mois 7 fr. ; 3 mois, 3 fr. 50. — Avec planches coloriées : un an, 25 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 3 mois 7 fr.

Spectacles et Concerts

CASINO-KURSAAL

79, rue de la République.

Tous les soirs, spectacle varié,

CONCERT DE L'HORLOGE

(Cours Lafayette).

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, spectacle varié. Au programme : Mme Delly-Mo ; Marconay, le petit bossu parisien, etc., *Blancheton père et fils*, fantaisie judiciaire de Courteline et Weber ; *Grasse Matinée*, d'Alfred Athys.

GUIGNOL DU GYMNASIUM

30, quai Saint-Antoine.

Tous les soirs, *Guignol en voyage de Noces*, pièce bouffe en 7 tableaux, Jeudis et dimanches, matinée de famille

BULLETIN FINANCIER

Les règlements de la dernière liquidation paraissent devoir être laborieux et peut-être pénibles pour certains spéculateurs à la hausse. Aussi s'est-on livré à des allègements de positions qui ont pesé sur les cours.

Le 3 % clôture à 98.85, après 99.15 au début ; l'amortissable est à 98.35, coupon détaché.

La Banque de France se traite à 3.860. Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 590 ; le Crédit Foncier à 717 ; le Crédit Lyonnais s'échange à 1.085 et la Société Générale à 629.

L'Assemblée générale des actionnaires de la Société Générale a eu lieu lundi 30 mars ; toutes les propositions du Conseil d'Administration ont été approuvées.

Les Chemins Français sont lourds ; le Lyon à 1.442 ; le Midi à 1.185 ; le Nord à 1.815 et l'Orléans à 1.552.

Le Suez reste à 3.755.

Parmi les fonds étrangers : l'Extérieure finit à 88,07 ; l'Italien à 102,60 ; le Portugais à 31,77 ; le Russe 3 % 1891 à 90 fr.

Valeurs Ottomanes lourdes ; le Turc D reste à 29.50 ; la Banque Ottomane à 599.

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Françaises et étrangères de toutes provenances

Maison fondée en 1827

E. MAUGUIN

5, place des Célestins, LYON

Concessionnaire de la Source Cachat, d'Evian-les-Bains, en bonbonnes de 10 à 25 litre

LIVRES

Curieux, Secrets, Rares

Médecine, Hygiène

LIBRAIRIE, 21, rue Neuve

Eviter les Contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable Nom

CROIX VERTE FRANÇAISE

Société de Secours

AUX

MILITAIRES COLONIAUX

Maison de convalescence de Sèvres

LOTÉRIE

Autorisée par Arrêté Ministériel du 10 juillet 1902

Tirage: le 15 Mai 1903

GROS LOT: 100.000 FR.

1 Lot de 10.000 fr.	10.000 fr.
5 Lots de 1.000 fr.	5.000 »
30 Lots de 500 fr.	15.000 »
200 Lots de 100 fr.	20.000 »
237 Lots.	150.000 fr.

Tous les lots sont payables en argent

LE BILLET: UN FRANC

EN VENTE A

l'AGENCE FOURNIER

LYON, 14, rue Confort, 14, LYON

Par correspondance, joindre enveloppe portant adresse pour le retour affranchie à 0.45 par quatre billets seulement. — Vente en gros. — Remise aux marchands.

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'Anti-Epileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie réputée aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

S'adresser à M. FANYAU, pharmacien, à LILLE (Nord).

DEMANDEZ PARTOUT

LE THÉ DES MANDARINS

Le propriétaire-gérant : V. FOURNIER

Imp. P. LEGENDRE & Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon

LOTÉRIE

DE L'Allaitement Maternel

Au Capital de UN MILLION DE FRANCS
Autorisée par Arrêté Ministériel du 19 décembre 1902

DEUX GROS LOTS :
100.000 fr. 10.000 fr.
Cent dix Lots de 100.000, 10.000, 1.000, 500, 100 fr.
Tous payables en argent

1 FRANC LE BILLET Tirage Irrévocable
30 Juillet 1903
En vente à L'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort. LYON

Par correspondance, joindre enveloppe portant adresse pour le retour affranchie à 0.15 c.
pour quatre billets seulement. — Vente gros et détail. — Remise aux marchands

C^{IE} F^{SE} DU GRAMOPHONE

La plus Parfaite

La plus Puissante

La plus Economique

des Machines parlantes

Pas de nasillement, pureté absolue des sons

GRAND CHOIX DE MORCEAUX
Inusables et incassables

Ne pas confondre ces Appareils avec
les Phonographes ou Graphophones

DÉPOT GÉNÉRAL : 49, rue de Sèze, 49 — LYON

Machine à Ecrire LAMBERT, ROLLAND, dépositaire, 49, r. de Sèze

EN VENTE dans tous les kiosques à journaux

0.10 c
Le numéro

LA REVUE BI-MENSUELLE

DES TIRAGES FINANCIERS

2 fr.
Par an

Publiant tous les Tirages des Valeurs à lots et reproduisant périodiquement la liste des lots non réclamés

CAOUTCHOUC

dans toutes ses Applications

T. GONTARD

18, Rue Victor-Hugo, LYON

TÉLÉPHONE : 72

Spécialités de VÊTEMENTS IMPERMÉABLES

Tailleur Smart

12, Rue Grenette, à l'Entresol

COMPLETS DEPUIS 29 FR. PAIEMENT 5 FR. PAR MOIS

Coupe au centimètre. Façon irréprochable

Ne pas confondre avec certaine maisons de crédit qui ne livrent que
la confection. Ouvert dimanche jusqu'à midi

BELLE JARDINIÈRE

PARIS -- 2, rue du Pont-Neuf -- PARIS

La plus grande Maison de Vêtements du Monde entier

TOUT

CE QUI CONCERNE LA TOILETTE DE L'HOMME ET DE L'ENFANT

Confections pour Dames et Fillettes

SUCCURSALE DE LYON

62, rue de la République, 62

BOSC

Costumier des Théâtres municipaux

LOCATION de COSTUMES

pour Bals Masqués
et Habits

MATERIEL SPÉCIAL POUR CAVALCADES

1, rue du Théâtre, 1
derrière le Gd-Théâtre

Anc. M^{re} VIENNET, Fondée en 1857

PIANOS

9, Place Jacobins, 9
LYON

Ch. MORETTON & C^{ie}

Envoi franco Catalogue Illustré

LE WAGON

INDICATEUR DES CHEMINS DE FER DE

30 c.

PARIS à LYON et à la MÉDITERRANÉE

30 c.

ET INDICATEUR OFFICIEL DES

Compagnies de l'Est de Lyon et de l'Ouest Lyonnais
SERVICE D'HIVER

En vente à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

et dans ses Succursales, Librairies, Bureaux de tabac et Gares

ENFANTS TUBERCULEUX (Omerson, St-Pol-s.-Mer)

LOTÉRIE

Autorisée par Arrêté Ministériel du 20 novembre 1901

TROIS GROS LOTS

50.000 fr. 250.000 fr. 20.000 fr.

2 Lots de 5.000 fr. 10.000 fr. | 20 Lots de 500 fr. 10.000 fr.

10 — 1.000 fr. 10.000 fr. | 500 — 100 fr. 50.000 fr.

535 Lots: 400.000 fr. — Tous les lots sont payables en argent

Tirage: 10 Juillet 1903 — LE BILLET: UN FRANC

Les Billets de la Loterie, tirage 10 juillet 1902, NE PARTICIPENT PAS au tirage du 10 juillet 1903

La Date du Tirage est portée au verso du Billet